

# BULLETIN FOOT YVELINES

Saison 2021 / 2022 – 11/01/2022  
Bulletin n°10



COMITE FSGT 78  
7, rue Veuve Fleuret  
78130 LES MUREAUX  
01.34.74.84.93 - 07.67.08.08.49  
[fsgt78@orange.fr](mailto:fsgt78@orange.fr)  
[www.fsgt78.com](http://www.fsgt78.com)

Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

[fsgt78@orange.fr](mailto:fsgt78@orange.fr)

La feuille de match doit obligatoirement être expédiée à l'adresse ci-dessous :

Comité FSGT des Yvelines  
7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX



**La Commission Foot à 11 et le Comité FSGT des Yvelines vous présentent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, Prenez bien soin de vous et de vos proches**

## JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines tous les mardis

De 16h30 à 18h30

Au 01.34.74.84.93

## Courriers extérieurs reçus :

CD 78 : Foot Yvelines n°9

CD 93 : Le Lien n°11

CD 94 : Avant Centre n°6

CFA Football : Coupe de France Auguste Delaune n°1

## FOOT YVELINES

1 – Courriers reçus	2
2 – Résultats	3
3 – Sanctions administratives	5
4 – Désignations arbitres	6
5 – Joueurs suspendus	6
6 – Autorisation en cours	7
Protocole sanitaire au 16/12/21	9
CR réunion Interdépartementale du 16/12	11

## PRESENTS :

Mme GALLET Sylvie  
M. GALLICET Sylvain  
M. PUGLISI René

**MURPROTEC**

Traitements définitifs contre l'humidité

### Membres de la Commission Football

Madame GALLET Sylvie :	Secrétaire et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur GALLICET Sylvain :	Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur PUGLISI René :	Classement et rédacteur du bulletin

### RAPPEL AUX CLUBS A EQUIPES MULTIPLES

La Commission de Football des Yvelines vous rappelle l'article 15 que vous lirez ci-dessous.

La date étant passée, la Commission de Football des Yvelines vous invite à envoyer cette liste au plus tard le 14/12/2021.

**Article 15 : Clubs à équipes multiples** Pour les clubs ayant plusieurs équipes engagées dans les compétitions Football, dans des moments de pratique différents ou identiques, une liste nominative par équipe devra être obligatoirement fournie à la Commission d'affiliation pour le premier week-end de novembre, à charge pour celle-ci de les adresser aux commissions gestionnaires des différentes compétitions. Passé cette date, seuls des nouveaux licenciés pourront compléter ces listes. En l'absence de liste, le joueur sera attaché à l'équipe avec laquelle il a fait son premier match de la saison. Aucun glissement de joueurs d'une équipe à l'autre ne pourra être effectué après le premier week-end de novembre.

En Championnat, une équipe peut faire figurer un maximum de 4 joueurs issus d'une autre équipe du club et/ou munis d'une autorisation.

### RAPPEL IMPORTANT

Toutes les feuilles de match doivent être envoyées à l'adresse mail suivante :

[fsgt78@orange.fr](mailto:fsgt78@orange.fr)

## 1 – COURRIERS RECUS

Expéditeur	Sujet	Réponse
CM AUBERVILLIERS C	Déclaration de forfait de l'équipe FC PARIS MALAGASY contre CM AUBERVILLIERS C pour le match du 08/01/22 (report J02 du 16/10/21)	Transmis à la sous-commission des classements
AS MUSLTISPORTS	Demande de report de match contre USMT BOISSY HEMISPHERE du 08/01/22 (report J02 du 16/10/21)	Transmis à la sous-commission des classements
AFM FC PHOENIX	Demande de report de match contre AS DILA du 08/01/22 (report J02 du 16/10/21)	Transmis à la sous-commission des classements
LES ANCIENS DU MATOIS	Fermeture terrain LES ANCIENS DU MANTOIS Arrêté de la Mairie de Follainville-Dennemont <i>Terrain impraticable</i>	Transmis à la sous-commission des classements

## 2 - RESULTATS

<b>FEUILLE DE MATCH</b>	<b>O = ORIGINALE - M=MAIL</b>	<b>RI = RESULTAT INSCRIT</b>	<b>N.S = RESULTAT NON SAISI</b>
-------------------------	-------------------------------	------------------------------	---------------------------------

### SM VETERANS NIVEAU B - RESULTATS JOURNEE 02 – 08/01/2022

CM AUBERVILLIERS C	3 – 0F	FC PARIS MALAGASY	Forfait
AS COMMUNAUX DE PANTIN B	9 – 2	AS MALGACHE B	O
RAFALE OC	3 – 2	LES JOYEUX	O
AS MULTISPORTS	Report	USMT BOISSY HEMISPHERE	Report au 26/02/2022
AS DILA	Report	AFM FC PHOENIX	Report au 26/02/2022
LES ANCIENS DU MANTOIS	Report	AF BAGNEUX	Report au 26/02/2022

### RAPPEL CONCERNANT LA SAISIE DES RESULTATS

Nous vous rappelons que **vous devez saisir vos résultats sur le site prévu à cet effet** sous peine d'être sanctionné de 2 Unités Administratives

### RAPPEL CONCERNANT L'ENVOI DES FEUILLES DE MATCH

L'originale des feuilles de match doit impérativement nous être envoyée à l'adresse suivante, même si vous nous l'avez adressé par mail :

Comité FSGT des Yvelines  
7, rue Veuve Fleuret  
78130 LES MUREAUX

**Veillez prendre note du document à la fin de ce bulletin :**

## COMPLEMENT PROTOCOLE SANITAIRE FSGT – FOOTBALL COMPETITIONS DE FOOTBALL EN ILE DE FRANCE SAISON 2021 – 2022

Document complémentaire au protocole sanitaire ([www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)) afin de préciser les mesures applicables dans les compétitions football (coupes et championnats) organisées par les organes déconcentrés de la fédération en Ile de France (Ligues et Comités)

Il s'applique pour toutes les formes de football (foot à 11 – foot à 7 et foot à 5)

Vous y trouverez :

- Les mesures générales
- Les règles à observer en cas de virus circulant
- Le référent COVID de l'équipe
- Le report des rencontres

Document consultable sur le site [www.footfsgtidf.org](http://www.footfsgtidf.org) ou sur le site du Comité FGST [www.fsgt78.com](http://www.fsgt78.com)

**2021 / 2022 – REPORT DE MATCH SAMEDI MATIN – VETERANS B**

<b>Club demandeur</b>	<b>J</b>	<b>Date</b>	<b>Date report</b>	<b>Recevante</b>	<b>Visiteuse</b>
RAFALE OC	01	09/10/21	18/12/21	RAFALE OC	FC PARIS MALAGASY
LES JOYEUX	01	09/10/21	16/04/22	LES JOYEUX	AF BAGNEUX
AS COMMUNAUX DE PANTIN B	01	09/10/21	16/04/22	AS COMMUNAUX DE PANTIN B	LES ANCIENS DU MANTOIS
AS MALGACHE B	01	09/10/21	16/04/22	AS MALGACHE B	AFM FC PHOENIX
AS MULTISPORTS	01	09/10/21	16/04/22	AS MULTISPORTS	AS DILA
USMT BOISSY HEMISPHERE	01	09/10/21	16/04/22	USMT BOISSY HEMISPHERE	CM AUBERVILLIERS C
AS MULTISPORTS	02	16/10/21	26/02/22	AS MULTISPORTS	USMT BOISSY HEMISPHERE
AS DILA	02	16/10/21	26/02/22	AS DILA	AFM FC PHOENIX
LES ANCIENS DU MANTOIS	02	16/10/21	26/02/22	LES ANCIENS DU MANTOIS	AF BAGNEUX
AFM FC PHOENIX	03	23/10/21	19/02/22	AFM FC PHOENIX	FC PARIS MALAGASY
AS COMMUNAUX DE PANTIN B	03	23/10/21	19/02/22	AS COMMUNAUX DE PANTIN B	AS MULTISPORTS
CM AUBERVILLIERS C	03	23/10/21	19/02/22	CM AUBERVILLIERS C	AF BAGNEUX
RAFALE OC	03	23/10/21	19/02/22	RAFALE OC	USMT BOISSY HEMISPHERE
AS DILA	03	23/10/21	19/02/22	AS DILA	LES JOYEUX
LES ANCIENS DU MANTOIS	03	23/10/21	19/02/22	LES ANCIENS DU MANTOIS	AS MALGACHE B
FC PARIS MALAGASY	04	13/11/21	30/04/22	FC PARIS MALAGASY	USMT BOISSY HEMISPHERE
AF BAGNEUX	04	13/11/21	04/06/22	AF BAGNEUX	RAFALE OC
LES JOYEUX	05	20/11/21	28/05/22	LES JOYEUX	LES ANCIENS DU MANTOIS
LES JOYEUX	06	27/11/21	30/04/22	AS MULTISPORTS	LES JOYEUX
CM AUBERVILLIERS C	07	04/12/21	30/04/22	CM AUBERVILLIERS C	RAFALE OC
LES JOYEUX	07	04/12/21	04/06/22	LES JOYEUX	USMT BOISSY HEMISPHERE

<b>Terrain fermé</b>	<b>Terrain impraticable</b>	<b>Report de match</b>	<b>Report exceptionnel</b>	<b>Non considéré comme demande de report</b>	<b>Coupe</b>
----------------------	-----------------------------	------------------------	----------------------------	--	--------------

## CLASSEMENT GENERAL

N°	Equipe	PTS	J	G	N	P	F	Pe	But+	But-	Diff	B/P	AG	ARB	UA	UP
1	CM AUBERVILLIERS C	15	5	5	0	0	0	0	19	6	+13	0	0	0	0	1
2	AS MULTISPORTS	12	4	4	0	0	0	0	19	6	+13	0	0	0	4	5
3	AS COMMUNAUUX DE PANTIN B	11	6	2	1	3	0	0	17	21	-4	0	0	0	0	0
4	AFM FC PHOENIX	10	5	2	1	2	0	0	9	7	+2	0	0	0	2	3
5	AS MALGACHE B	10	6	2	0	4	0	0	17	30	-13	0	0	0	0	4
6	USMT BOISSY HEMISPHERE	9	3	3	0	0	0	0	14	4	+10	0	0	0	2	1
7	RAFALE OC	9	4	2	1	1	0	0	9	7	+2	0	0	0	4	0
8	AF BAGNEUX	8	4	2	0	2	0	0	16	17	-1	0	0	0	0	1
9	LES ANCIENS DU MANTOIS	7	4	1	1	2	0	0	14	8	+6	0	0	0	0	0
10	AS DILA	7	5	1	0	4	0	0	13	25	-12	0	0	0	0	2
11	LES JOYEUX	4	3	1	0	1	1	0	10	8	+2	0	0	0	0	0
12	FC PARIS MALAGASY	4	5	0	0	4	1	0	10	28	-18	0	0	0	0	4

PTS : Total des points.  
 J : Nombre de matchs joués.  
 G : Nombre de matchs gagnés.  
 N : Nombre de matchs nuls.  
 P : Nombre de matchs perdus.  
 F : Nombre de matchs perdus par forfait.  
 Pe : Nombre de matchs perdus par pénalité.  
 BUT+ : Total des buts marqués.  
 BUT- : Total des buts encaissés.  
 Diff : Différence entre les buts marqués et les buts encaissés.  
 B/P : Points de bonus ou de pénalité.  
 AG : Points présence assemblée générale.  
 ARB : Points bonification article 30.  
 UA : Unités Administratives.  
 UP : Unités pénalités sportive

## 3 – SANCTIONS SPORTIVES

### Sous-commission des litiges

#### **DOSSIER 01/ J08 du 11/01/2022**

L'équipe FC PARIS MALAGASY ayant déclaré forfait pour la journée 02 du 08/01/2022 (report du 16/10/2021) contre CM AUBERVILLIERS C, perd le match,

CM AUBERVILLIERS C : 03 POINTS 03 BUTS POUR  
 FC PARIS MALAGASY: 00 POINT 00 BUT

### Liste des Unités Administratives

EQUIPE SM VETERANS C	DATE DU MATCH	MOTIF	TOTAL UA
RAFALE OC	08/01/2022	Non saisie du résultat sur internet (2UA)	04

### 3 – DESIGNATIONS ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins.

Vous trouverez les désignations d'arbitres sur la page de votre équipe du site [www.footsgtidf.org](http://www.footsgtidf.org)

(Après être connecté avec vos codes équipes)

### 4 – JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	VS	PARAGUAY	BILLASBOA BRITIZ ALBERTO ANASTACIO	870694	Oui	Oui	22/10/2021		Suspendu, en attente de décision
75	DM	FC GENCITY	BENBAREK ZIED	879268	Oui	Oui	24/10/2021	24/01/2022	Suspendu pour 3 mois (article 44 - A -11)
75	DM	MAJESTICS UNITED	POUGARY ALLAN	884048	Oui	Oui	16/11/2021	16/02/2022	Suspendu pour 3 mois
75	LS	ASL ST GERMAIN	ZEMOURI MOULOUD	221183	Oui	Oui	08/12/2021		Suspendu pour 2 matchs
75	LS	ES CHEMINOTS COLOMBES A	HENANOU OMAR	876503	Oui	Oui	22/11/2021		Suspendu, en attente de décision
75	DM	MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	55672533	Oui	Oui	07/12/2021	07/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	DM	MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	815406	Oui	Oui	07/12/2021	07/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	VS	LOS MENORES FC	RIZO MUNOZ BRANDON ALBERTO	55766763	Oui	Oui	14/12/2021	14/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	DM	FC GENCITY	CHAKLI YOUSSEF	879262	Oui	Oui	14/12/2021	14/04/2022	Suspendu pour 4 mois
75	DM	TEAM AUTREMONDE 11	BENZITOUNI MOHAMED	909244	Oui	Oui	24/10/2021	24/04/2022	Suspendu pour 6 mois (article 44 A 11)
78	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
92	VS	CICLON LATINO	FAJARDO LOGAN	55499704	Oui	Oui	15/10/2021	15/01/2022	Suspendu pour 3 mois
92	VS	BOCA JUNIOR	GRISALES BATIOJA SEBASTIAN	820951	Oui	Oui	19/11/2021		Suspendu pour 2 matchs
93	SM	CM AUBERVILLIERS E	OUTAHMOUCHE NABYLE	332837	Oui	Oui	21/04/2018	21/01/2022	Suspendu pour 45 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93	LS	ASC VITRY	ABDOU MOHAMED SALIM	55508503	Oui	Oui	25/10/2021	25/02/2022	Suspendu pour 4 mois
93	SM	LES PIEDS CARRÉS FC	DIANI MOUSSA	859799	Oui	Oui	11/12/2021		Suspendu, en attente de décision
94	SA	AS MALGACHE A	FILAHARA NORBERTHINO	680284	Oui	Oui	15/09/2020	15/06/2022	Suspendu pour 21 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	JS	FCV2M	FURCY ALEXANDRE	55764683	Oui	Oui	16/10/2020	15/10/2023	suspendu 36 mois Acte entraînant une blessure avec ITT supérieure à 5 jours
94	SA	NOVIS ACADEMY	SOW BABACAR	924018	Oui	Oui	11/12/2021		Suspendu pour 3 matches pour avoir participé au match du 11 décembre en étant suspendu
94	DM	FC ZARSA A	BATHILY ADAMA	55728138	Oui	Oui	21/11/2021	21/03/2022	Suspendu pour 4 mois (article 44 A 9)
94	SA	BLANKOK UNITED	AKKAL NADIR	684301	Oui	Oui	04/12/2021		Suspendu, en attente de décision
94	SA	TIMMY	DIALLO ALASSANE	901921	Oui	Oui	04/12/2021		Suspendu, en attente de décision
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES FILIPE	905923	Oui	Oui	12/12/2021		Suspendu, en attente de décision
94	SA	PEROU-UNI FC	GARCIA SOLIS EDDY REYNALDO	811839	Oui	Oui	11/12/2021		Suspendu, en attente de décision
94	SA	CS CHILI	HASSANI MOHAMED	907570	Oui	Oui	11/12/2021		Suspendu, en attente de décision
94	ME	GALACTICS AZZURI	DUBOIS CHARLES	55763843	Oui	Oui	22/12/2021		2 matches fermes assorti d'un sursis de 2 mois pour bousculade volontaire
94	ME	FC CHOISY LE ROI D	BOUGHRARA MOUNIR	863580	Oui	Oui	22/12/2021		Suspendu pour 2 matchs fermes assortie de 2 mois de sursis
94	ME	FC CHOISY LE ROI D	BOUDJEMAI YAZID	818102	Oui	Oui	22/12/2021		Suspendu pour 3 matchs assorti d'un sursis de 4 mois
94		AS VIMARANENSES	MATEUS OLIVIER	55766276	Oui	Oui	12/06/2019	12/03/2022	24 mois fermes
94		AS VIMARANENSES	PIERRE FRANCOIS	501963	Oui	Oui	12/06/2019	12/03/2022	24 mois fermes
LIF	SM	AS BARRACUDA A	FULA JESSY	821088	Oui	Oui	13/11/2021	13/01/2022	Suspendu 2 mois ferme (Article 44 Tableau A Alinéa 8)
LIF	SA	AS ZENAGA A	HAMANE IMAD	820279	Oui	Oui	20/11/2021	20/01/2022	Suspendu pour 2 mois fermes (Article 44 B20)
LIF	SA	AS ZENAGA A	BOUJRAD MOHAMMED	820286	Oui	Oui	20/11/2021	20/01/2022	Suspendu pour 2 mois fermes (Article 44 B23)

## 6 – AUTORISATIONS EN COURS

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
FAURE THOMAS	SOCCA LIBRE	AS PLUS LOIN A	140349	23/09/2021
BECHOUAL AYMEN	SOCCA LIBRE	AS PLUS LOIN A	822161	23/09/2021
D EAU ALAN	AS ING BANK	AS ING BANK	386743	22/09/2021
DAGNOGO ADAMA	AS ING BANK	SOCCA LIBRE	55766964	22/09/2021
HANDOURA SALEM	SOCCA LIBRE	AS ING BANK	820768	23/09/2021
MICHAUD ANTOINE	AS ING BANK	SOCCA LIBRE	55691264	22/09/2021
JOYEUX GHISLAIN	SOCCA LIBRE	AS ING BANK	18698	21/09/2021
FOSTIN AXEL	FC CACHACA	ASCP 18	55670380	27/09/2021

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
PACHECO FABRICE	CANTOU FC	LES 7 MERCENAIRES FC	895627	23/09/2021
GUIDAT FREDERIC	PARIS METROPOLITAN FOOTBALL CLUB	FC ZARSA B	812137	28/09/2021
GUIDAT FREDERIC	PARIS METROPOLITAN FOOTBALL CLUB	FC ZARSA A	812137	28/09/2021
DIOT AURELIEN	SPARTAK RETROGRAD	PARIS METROPOLITAN FC	509735	28/09/2021
MARIE ANNE MATHIEU	AS CARTE CHANCE	ASA RIGONDES	276575	28/09/2021
NAMMATHAO BOUNTHANOUSINH	ENTENTE SPORTIVE ET CULTURELLE XIEME	ASC BNP PARIBAS CTIP	11383	30/09/2021
BOURGEAIS NATHAN	L'OLYMPIQUE DE MARCEL	PARIS PANTIN FC	851667	01/10/2021
GUERMAZI MEHDI	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	809282	06/10/2021
BAH TIDJANI	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE B	142604	08/10/2021
FEVE GREGOIRE	AS TITANS KOLODOR	AS REDLIONS FOREVER	881351	13/10/2021
DIBOA MANGA YANNICK	ONZIEME TEAM PARIS	AS CANONNIERS MENILMONTANT	372232	14/10/2021
SIGNOLLET HUGO	LOKOMOTIV 41	LES ATELIERS FC +	870221	18/10/2021
HABOUTO SOFIANE	AS COLOPLAST	FC POLYGONE	908822	03/11/2021
SISSOKO LAMINE	EPP GERVAISIENNE	USMT AUBERVILLIERS	846129	04/11/2021
KERROS ARTHUR	ASSOCIATION SPORTIVE DES FOOTBALLEURS BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	55787175	09/11/2021
PACHECO FABRICE	CANTOU FC	LES 7 MERCENAIRES FC	895627	23/09/2021
GUIDAT FREDERIC	PARIS METROPOLITAN FOOTBALL CLUB	FC ZARSA B	812137	28/09/2021
GUIDAT FREDERIC	PARIS METROPOLITAN FOOTBALL CLUB	FC ZARSA A	812137	28/09/2021
DIOT AURELIEN	SPARTAK RETROGRAD	PARIS METROPOLITAN FC	509735	28/09/2021
MARIE ANNE MATHIEU	AS CARTE CHANCE	ASA RIGONDES	276575	28/09/2021
NAMMATHAO BOUNTHANOUSINH	ENTENTE SPORTIVE ET CULTURELLE XIEME	ASC BNP PARIBAS CTIP	11383	30/09/2021
BOURGEAIS NATHAN	L'OLYMPIQUE DE MARCEL	PARIS PANTIN FC	851667	01/10/2021
GUERMAZI MEHDI	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	809282	06/10/2021
BAH TIDJANI	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE B	142604	08/10/2021
FEVE GREGOIRE	AS TITANS KOLODOR	AS REDLIONS FOREVER	881351	13/10/2021
DIBOA MANGA YANNICK	ONZIEME TEAM PARIS	AS CANONNIERS MENILMONTANT	372232	14/10/2021
SIGNOLLET HUGO	LOKOMOTIV 41	LES ATELIERS FC +	870221	18/10/2021
HABOUTO SOFIANE	AS COLOPLAST	FC POLYGONE	908822	03/11/2021

## AUTORISATIONS TERMINEES

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
CARPENTIER ANTOINE	MOTHER SOCCER TEAM	LE BORUSSIA DES POTOS	55728012	11/01/2022
BRAIK KHALID	MOTHER SOCCER TEAM	LE BORUSSIA DES POTOS	55498400	11/01/2022





## COMPLÉMENT PROTOCOLE SANITAIRE FSGT - FOOTBALL

### COMPÉTITIONS DE FOOTBALL EN ÎLE-DE-FRANCE

#### Saison 2021-2022

Ce document est un complément au protocole sanitaire fédéral ([www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)) afin de préciser les mesures applicables dans les compétitions football (coupes et championnats) organisées par les organes déconcentrés de la fédération en Île-de-France (Ligue et Comités).  
Il s'applique pour toutes les formes de football (foot à 11 – foot à 7 et foot à 5)

#### Mesures générales

##### Désignation d'un référent Covid

Au sein de chaque club, une personne référente sanitaire (ou un groupe de personnes) est chargée du suivi du protocole sanitaire.

Au sein de chaque équipe, il est nommé un référent COVID, qui sera garant du protocole sanitaire. Par défaut et sans autre information écrite de la part du référent sanitaire du club, le référent COVID sera le correspondant principal de l'équipe.

Il aura notamment pour mission de :

- Contribuer au suivi sanitaire de l'équipe dans le cadre des rencontres officielles. A ce titre, il devra être présent à chaque match à domicile de son équipe.
- Assurer la communication des différentes consignes et mesures d'hygiène auprès de l'ensemble des acteurs de la rencontre (joueurs et encadrement de son équipe, joueurs et encadrement de l'équipe visiteuse, arbitres et officiels).
- Vérifier l'application et le respect des mesures d'hygiène pendant toute la durée de la rencontre et intervenir en cas de manquements constatés aux règles sanitaires.

#### Règles à observer en cas de virus circulant

##### Virus circulant au sein de l'équipe

Dans le cas où :

- Pour le football à 11 : plus de 3 personnes de l'équipe (à partir du 4<sup>e</sup> cas)
- Pour le football à 7 et à 5 : plus de 2 personnes de l'équipe (à partir du 3<sup>e</sup> cas)

soient testées positivement au CORONAVIRUS SARS-CoV-2 sur une période de 7 jours glissants, le virus est considéré comme circulant au sein de l'équipe.

Il appartient au référent Covid de l'équipe suivre et de comptabiliser les cas positifs au sein de son équipe.

Le référent COVID de l'équipe doit :

- Informer l'ARS ou LA CPAM de la situation. Celle-ci décidera des mesures à prendre pour l'ensemble des membres de l'équipe.
- Informer immédiatement son comité départemental par courriel.
- Fournir les attestations ARS des joueurs testés positivement au virus.

Le report des rencontres (7 jours minimum) ne sera envisagé que si :

- L'ARS impose un isolement de l'équipe. (L'attestation de l'ARS devra être fournie)
- Pour le football à 11 : 4 joueurs ou plus sont touchés dans une équipe sur une période de 7 jours glissants. (Les attestations de l'ARS devront être fournies)
- Pour le football à 7 et à 5 : 3 joueurs ou plus sont touchés dans une équipe sur une période de 7 jours glissants. (Les attestations de l'ARS devront être fournies)

Après étude des documents fournis, la Commission de gestion des compétitions pourra décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant au sein de l'équipe concernée.

## **Commission Interdépartementale de football jeudi 16 décembre 2021 au comité du Val de Marne**

Présents :      Comité FSGT 78 : GALLICET Sylvain - PUGLISI René  
                    Comité FSGT 75 : LOUSTAU Jean-JAcques - LAVILLE Pascal -  
                    NACIMENTO Henri - CHEVAU David  
                    Comité FSGT 92 : BACARI Enji - ZAGO Philippe  
                    Comité FSGT 93 : HATTERER Jean-Paul - RIZZO René  
                    Comité FSGT 94 : RIGAUX Pascal - GIBEAU Alain - NOËL Jean-Yves -  
                    BENSIKHALED Farid  
                    Ligue IDF : BOUTTEAU Jean-Michel

Ordre du jour :

- Point déroulement championnats (calendrier - matchs remis ...)
- Organisation des coupes régionales
- Règlement : article 42 & article 44
- Tenues d'arbitre
- Formation arbitres
- Bureau d'appel régional
- Trophée des champions : La commission Foot de Paris souhaite que le trophée des Champions porte le nom de "Daniel AFCHAIN"

En théorie c'est le comité qui accueille qui anime la réunion, produit le compte rendu et crée les conditions de restauration. De bonnes habitudes à reprendre et à anticiper pour les prochaines réunions.

Point déroulement championnats (calendrier - matchs remis ...)

- Championnat en deux phases cette saison...Il faut être en capacité de clôturer les championnats aux dates prévues pour enchaîner la deuxième phase.
- Vétérans : Suite à la décision de pouvoir reporter les 3 premières journées, il y a de nombreux matchs remis. Proposition de dates : Journée 1 : 18/12/2021 ou 16/04/2022 - Journée 2 : 8/01/2021 - Journée 3 : 19/02/2021
- Gestion des demandes de report : Il faut refaire une communication pour expliquer les raisons qui ont conduit à ne pas autoriser les reports.
- Report impossible ? Comment faire quand deux équipes n'arrivent pas à s'accorder et à trouver une date de report ? le match sera programmé par le gestionnaire de la poule et les équipes devront le jouer sous peine de match perdu par forfait. Le règlement est très clair
- Tenue des feuilles de match beaucoup d'entre elles sont perdues... et subissent des unités administratives. Un accueil spécifique serait utile. Tandis que l'arbitre – dont c'est aussi le rôle - peut aussi éviter aux équipes de remplir de manière incorrecte les feuilles de match. Courrier à faire aux arbitres pour rappel de leur rôle au moment de l'établissement de la feuille de match et leur demander de mieux accompagner les responsables d'équipes dans la tenue des feuilles de matchs. (David).

- *Montées à l'issue du brassage le vendredi soir et le lundi soir* : Deux montées deux descentes.
- *Plus de 3 forfaits et forfait général* : Application du règlement, les équipes peuvent continuer à jouer mais les résultats sont annulés. Un contact téléphonique sera pris avec ARDHIS pour faire un point.
- Les titres de champions 2022 et les places qualificatives pour le trophée des champions 2023 seront attribuées à l'issue de la seconde phase des championnats (fin de saison). Aucun titre de champion ne peut être décerné à l'issue du brassage.
- *Engagement seconde phase* :Contactez les équipes qui ont dit qu'elles participeraient à la seconde phase des championnats.
- *Problème de violence* Faire un courrier pour les vœux de nouvelle année et insister sur l'ambiance et les comportements sur les terrains (David)

### **Coupes régionales**

- Le premier tour est fixé les 26/27 février 2022. Tirage de la coupe Delaune 16emes les 28/29 Janvier. Faire les tirages des coupes régionales après le tirage de la coupe Delaune

### **Demande de la CFA d'arbitre pour le tour préliminaire de la Delaune**

- Un tour préliminaire en Delaune se jouera les 22/23 janvier dans le 74 et le 42. Des arbitres Ile de France sont sollicités. Accord de principe si des candidats sont disponibles.

### **Règlement : article 42 & article 44**

- *Article 42* : Participation de personnes non qualifiées, quel qu'en soit le motif : match perdu par pénalité à l'équipe fautive, suspension des personnes concernées et sanctions aux entraîneurs, délégués.
- *Précisions d'application* : Dans le cas où il y a uniquement une erreur de type administrative (licence non validée) le club fautif aura la rencontre perdue par pénalité. Dans le cas d'une mauvaise gestion avérée ou de récurrence de la part des dirigeants, ils peuvent être sanctionnés par une suspension de 1 à 3 matchs. Le règlement 2023 sera à modifier en ce sens.
- *Licences valide et présentée* : Une licence présentée n'est valide qu'avec la photo, la signature et tamponnée par la commission de gestion. A moins de présenter une pièce d'identité. Les arbitres doivent mentionner l'absence de mention CI le cas échéant.

### **Tenues d'arbitre**

- La tenue d'arbitre officiel FSGT est obligatoire.
- Nous proposons de faire une commande groupée
- Pascal se charge de contacter un fournisseur et de faire une proposition. (plusieurs couleurs et proposition de tarifs)
- La commande sera passée sur la base des commandes faites par les arbitres.
- Les comités peuvent faire participer les clubs.

### **Formation arbitres**

- Candidats arbitres :
  - 94 : 3 nouveaux candidats.
  - 93 : pas de nouveau candidats
  - 75 : 1 nouveau candidats.
  - 92 : 4 nouveaux candidats
- *Candidats à la formation de dirigeant arbitre* : 2 au 92 certifiés mais pas encore de remise d'attestation. Il faut relancer la communication sur la formation des dirigeants.
- Passage au niveau 3 : Il y a 12 arbitres qui ont dépassé la barre des 75 points et 25 la barre des 70 points au test de connaissance.
- Faire un groupe de travail pour étudier la validation des 12 premiers candidats :
  - Vérifier les tests physiques
  - Vérifier les rencontres faites
  - Mettre en place la supervision
  - Passage de l'examen chaque année, en fonction des résultats d'autres arbitres seront proposés pour le niveau 3.

Le niveau 3 ouvre la possibilité d'arbitrer au niveau A et les finales et les rencontres à partir des 1/4 de finale de la Delaune.

### **Bureau d'appel régional**

- La dernière réunion date de janvier 2020.
- Pour fonctionner, le BAR a besoin d'un représentant par Comité
- Chaque comité envoie la liste des membres potentiels pour validation par la direction.
- La Commission sera composée en fonction des dossiers à traiter par les membres présentés par les comités. Rappel de l'article 7 du règlement disciplinaire fédéral...
- Composition du bureau d'appel à animer en fonction des dossiers pour éviter les conflits d'intérêts et où qu'un appel soit examiné par un membre de comité ayant déjà statué en première instance.

### **Trophée des champions :**

- La commission Foot de Paris souhaite que le trophée des Champions porte le nom de "Daniel AFCHAIN"
- La proposition est validée à l'unanimité
- René propose d'accompagner la communication autour de chaque coupe d'un petit texte pour rappeler qui était la personne à qui nous avons donné le nom du trophée. Jean-Jacques regarde dans ses archives et fera une proposition.

### **Divers :**

RGPD : Il y a un travail à faire pour à la fois faciliter le suivi administratif des commissions de discipline et sur la parution des décisions.

Le Comité 92 se charge de faire une proposition.=

### **Prochaine réunion**

Jeudi 3 février 2022 au Comité de Paris